



“Il n’est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes.”

John Stuart Mill

Une association pour
ré-agir au féminin

Le système prostitutionnel est un des piliers de l’inégalité sexuelle et des violences envers les femmes.

Le droit à une pleine égalité sexuelle des hommes et des femmes, au plaisir sexuel des femmes comme des hommes est détourné. Celui de n’être soumise à aucune exploitation sexuelle par le « Droit à être prostituée ». Le rapport de domination serait inversé, mais il n’est nullement question d’égalité. C’est l’idée perverse du choix personnel de quelques personnes pour soumettre l’immense majorité des prostituées-e-s à subir violences sexuelles et exploitation.

Aubaine pour les proxénètes et les trafiquants d’êtres humains. La prostitution devient « travail » du sexe. La légalisation du système prostitutionnel a pour corollaire la légitimation des proxénètes comme « industriels du sexe » et des clients comme consommateurs de sexe et surement pas la liberté pour les prostitué-e-s.

Cette violence envers les personnes prostituées ne peut pas être tolérée sous prétexte que ce serait « le plus ancien métier du monde » et qu’on ne peut rien faire. L’esclavage aussi semblait à certain inéluctable. Pour la dignité humaine, il a été aboli. L’être humain n’est pas un bien marchand !

Le corps humain n’est pas une marchandise ! Considérer la prostitution comme un « travail du sexe » est une atteinte intolérable à la dignité humaine.

Quant au prétexte de l’impossibilité d’éradiquer la prostitution, avec ce genre d’arguties, on peut se demander pourquoi on maintient des lois pour punir les crimes, puisque malgré les lois, les assassinats perdurent...

L’idée reçue selon laquelle sans prostitution les violences envers les femmes seraient accrues est contredite par de nombreuses études qui prouvent les liens entre inceste, viol, violence domestique ou dans l’espace public et le « commerce » de la prostitution. Certains n’hésitent pas à appeler au devoir de charité pour la sexualité des personnes handicapés.

Pour promouvoir la réouverture des bordels, les arguments hypocrites, protection contre la pluie ou le froid, prétexte hygiéniste, réapparaissent. Or les maisons closes permettent de contrôler les prostitué-e-s, objetisées, en grande vulnérabilité, et non les clients.

On revient aux schémas archaïques : les prétendus besoins irrépissibles des hommes et l’objectisation, la chosification du corps des femmes.

Tant que le « client » sera considéré comme irresponsable, aucune solution ne pourra être efficace.

Pour la Clef, la servitude, volontaire ou forcée, des prostitué-e-s exige de s’attaquer au système prostitutionnel qui repose sur la demande, le « client », et les proxénètes. Bien évidemment aucunes mesures répressives contre les personnes prostituées, Mais la mise en place d’aides sociales efficaces pour les aider à s’insérer dans la société.

C’est ôter la dignité des femmes pour donner une dignité à l’industrie du sexe, aubaine pour les proxénètes et les trafiquants d’êtres humains. Qu’en est-il de la formation, de l’avancement, de l’application du droit du travail, en particulier celui contre le harcèlement sexuel pour les « travailleur-ses du sexe » ?

Le choix est simple : Soit soutenir les mafias proxénètes en tolérant le commerce d’êtres humains, soit affirmer que personne n’a le droit d’acheter tout ou partie d’un corps humain. Et donc pénaliser les clients.

Michèle Vianès Présidente de Regards de Femmes, vice-présidente de la Clef